

PLAN COLLECTIF LOCAL EN VAL DE LOIRE-CENTRE

Campagnes 2010/2011 à 2012/2013

Dossier d'inscription Plantation

Cadre réservé au comité

Reçu le :

Date de saisie :

Exploitant (contact principal si plusieurs associés)

Nom

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prénom

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code postal :

--	--	--	--	--	--

Commune :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Téléphone :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Fax :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

e-mail

.....@.....

Exploitation

Raison sociale (pour les sociétés) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro CVI de l'exploitant : OBLIGATOIRE

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro SIRET :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Numéro PACAGE (si connu)

--	--	--	--	--	--	--	--

SAU Totale :ha.....a.....ca

		ha			a						ca		

Surface en vigne :ha.....a.....ca

		ha			a						ca		

INTENTIONS DE PLANTATION

Pour toutes les intentions de plantation ci-dessous, assurez-vous de posséder les droits de plantation correspondants :

- déjà en portefeuille
- par transfert (se renseigner sur les possibilités dans votre appellation)
- suite à un arrachage d'autres cépages que le Melon de Bourgogne sur votre exploitation – ATTENTION, pour bénéficier de ces droits dans le cadre du PCL, vous devrez avoir fait une demande préalable d'arrachage auprès de FranceAgrimer avant le 31 janvier de la campagne lors de laquelle vous procéderez à l'arrachage (2011 ou 2012 ou 2013)

Campagne 2011/2012 (du 1^{er} août 2011 au 31 juillet 2012)

Commune	Section (1)	N° Parcelle (1)	Surface (en ha, ares, ca) (2)	Cépage (Liste annexe 1) (1)	Nom de l'AOC ou VDP/IGP (1)
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		TOTAL A=ha.....a.....		

INTENTIONS DE PLANTATION

Campagne 2012/2013 (du 1^{er} août 2012 au 31 juillet 2013)

Commune	Section (1)	N° Parcelle (1)	Surface (en ha, ares, ca) (2)	Cépage (Liste annexe 1) (1)	Nom de l'AOC ou VDP/IGP (1)
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		ha.....a.....		
		TOTAL A=ha.....a.....		

(1) Possibilité de modification lors de la confirmation de votre projet de plantation dans le respect de la réglementation en vigueur

(2) Indiquer la surface qui sera réellement plantée et non la surface inscrite au CVI

Votre intention de plantation porte sur A+B =ha.....a.....ca

ENGAGEMENTS

- 1) Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information jointe qui indique les conditions d'acceptation par le Comité PCL de mon dossier d'inscription ainsi que de l'intégralité des annexes 1 et 2.
- 2) Je déclare avoir pris connaissance que **la superficie finalement retenue pour mon projet et qui sera contractualisée entre le Comité PCL et moi-même sera la superficie contrôlée par les services de FranceAgrimer**. Si j'ai déjà reçu la **notification de surfaces primables à l'arrachage** suite à l'enquête de FranceAgrimer, **je la joins au dossier d'inscription. Sinon, je m'engage à l'envoyer au comité PCL dès réception.**
- 3) **Je déclare avoir pris connaissance qu'en cas de déséquilibre du plan collectif, une priorisation des dossiers pourra intervenir, selon les modalités prévues dans la notice d'information jointe.**
- 4) Je m'engage à fournir une caution bancaire qui pourra être appelée en cas de déséquilibre du plan, quel qu'en soit le motif.
- 5) J'autorise le Comité PCL à demander au service de la viticulture territorialement compétent de procéder au marquage des droits de plantation issus des arrachages primés dans le cadre du PCL.
- 6) Je déclare que mon exploitation n'est pas en situation d'infraction au regard de la réglementation communautaire et nationale relative au potentiel viticole.
- 7) Je déclare être l'exploitant des parcelles inscrites dans ce dossier d'inscription, et que pour les parcelles dont je suis fermier ou métayer-exploitant, j'ai obtenu l'accord écrit auprès de mon propriétaire pour pouvoir engager les parcelles inscrites dans ce dossier.
- 8) Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'octroi fixées par la Communauté Européenne, notamment pour la conditionnalité des aides agricoles et environnementales (notamment déclaration PAC) et que les parcelles à l'arrachage n'ont pas bénéficié durant les 10 dernières années de primes (voir notice).
- 9) Je dépose avec ce dossier **un chèque d'un montant de 100 € à l'ordre du comité PCL**, pour couvrir les frais de gestion administrative (un justificatif vous sera renvoyé).
- 10) Je m'engage à payer les cotisations au Comité PCL sur la durée totale du plan.

Fait à : Signature :	Le :
-------------------------	------

**Le comité PCL n'acceptera pas
de dossier incomplet ou envoyé après le 11 mars 2011** (Cachet de la poste faisant foi).

Rappel des pièces à joindre :

- Dossier d'inscription dûment rempli, **daté et signé**,
- Extrait Kbis pour les sociétés (GAEC, EARL, SCEA),
- Chèque d'un montant de 100€ à l'ordre du comité PCL.

Votre dossier est à retourner à l'adresse suivante :
Comité de gestion du PCL en Val de Loire – Centre
Château de la Frémoire – 44120 VERTOU